

Réf: Dossier 370976

Avis de constitution

SOCIETE « KUKUZA AFRICA MINING » en abrégé « KAM »

Siège Abidjan COCODY, Angré star 2, Lot 4187, ilot
332, non loin du maquis le Gbekai ; 03 BP 985 Abidjan
03., Lot 4187, Ilot 332

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12/12/2024, et enregistrés au CEPICI le 17/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KUKUZA AFRICA MINING » en
abrégé « KAM »

Objet : • Activités minières.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan COCODY, Angré star 2, Lot 4187, ilot 332, non loin du maquis le Gbekai ; 03 BP 985 Abidjan 03., Lot 4187, Ilot 332

Dirigeant(s) M TITIKPEU PHILIPPE JONATHAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-13449 du 26/12/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°79626/GTCA/RC/2024 du 26/12/2024

